



Société pédagogique genevoise

Genève, le 30 novembre 2006

Monsieur  
Robert MONIN  
Directeur des ressources  
humaines des services  
administratifs et financiers du DIP  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

*Réévaluation collective des enseignant-e-s primaires*

Monsieur le directeur,  
Cher Monsieur,

Depuis notre séance de travail du 3 octobre 2006, en présence de Madame Carmen Perrenoud Aebi, directrice des ressources humaines de l'enseignement primaire, je n'ai plus eu aucune nouvelle de votre part, ni de la sienne.

Nous étions pourtant convenus, il me semble, que des simulations allaient être faites et me seraient communiquées. En effet, nous avons travaillé durant cette seule et unique séance sur des variantes qui ne tenaient pas compte des rappels CIA pour la bonne raison que vous n'étiez alors pas en possession des paramètres et données nécessaires.

Par ailleurs, les variantes évoquées précédemment existaient notamment pour montrer la pertinence ou non d'intégrer dans le calcul de base les indemnités actuellement versées au corps enseignant. Si certaines propositions paraissaient plus évidentes que d'autres par le gain qui se dégagait dans l'opération de coulissement entre les classes de traitement (ce qui est quand même un des buts d'une revalorisation salariale), aucune décision n'a été prise. A ce stade, il me paraît de plus en plus évident que si des indemnités doivent disparaître au 1<sup>er</sup> septembre 2007, il sera indispensable de les intégrer dans le montant actuel, avant coulissement. Je pense en particulier à l'indemnité de tenue de classe. Cependant, il ne s'agit que d'une impression vu que je ne connais pas la hauteur et les conséquences des rappels CIA qui, si je l'ai bien compris, sont perçus lorsqu'il y a changement de classe salariale et que cela vaut pour les réévaluations de fonction également.

Enfin, en ce qui concerne les indemnités qui subsisteraient, je n'ai pas de confirmation de votre part sur leur montant et les catégories de personnel que cela toucherait.

J'aimerais donc bien que ces questions puissent être discutées et négociées au plus vite, avant le vote du budget 2007. J'estime en effet nécessaire – et plus honnête – que le corps enseignant sache clairement à quoi s'en tenir avant les débats parlementaires, quelle que soit l'issue de ces derniers, et qu'ainsi un engagement ferme du département puisse être défini. Je me permets de vous solliciter afin que vous convoquiez une séance de travail pour répondre aux questions que je soulève aujourd'hui. Je me tiens bien évidemment à votre disposition.

Je vous remercie de votre compréhension et, en espérant que vous pourrez donner une suite favorable à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le directeur, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Olivier BAUD, président

Copie à :

- Monsieur Frédéric Wittwer, secrétaire général du DIP
- M. Didier Salamin, directeur général de l'enseignement primaire
- Mme Carmen Perrenoud Aebi, directrice des ressources humaines de l'enseignement primaire